



Parti socialiste
vaudois

Secrétariat cantonal
Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne

Tél. : 021 312 97 57
info@ps-vd.ch
www.ps-vd.ch

Communiqué de presse du 19 mars 2021

COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR L'HÔPITAL RIVIERA-CHABLAIS

LE PSV PREND POSITION

Mardi 23 mars 2021, le Grand Conseil vaudois débattera sur la mise en œuvre d'une commission d'enquête parlementaire (CEP) sur l'hôpital Riviera-Chablais (HRC). Le Parti socialiste vaudois (PSV) estime cet outil disproportionné et plaide pour un retour au calme afin de maintenir la qualité des soins et envisager l'avenir de l'hôpital dans un climat de confiance. A cette fin, le PSV publie un papier de position reprenant ses arguments contre la requête.

Le comité directeur du PSV s'est positionné à l'unanimité contre l'instauration d'une CEP sur l'HRC. Il estime que cette requête est un outil disproportionné et qu'elle pourrait mettre à mal l'avenir de l'hôpital, la qualité des soins et la relation de confiance entre l'établissement et les habitant.e.s de la Riviera et du Chablais.

Un outil disproportionné

Le PSV rejoint la position défavorable exprimée par le Bureau du Grand Conseil sur l'instauration d'une CEP. « Celle-ci doit reposer sur des circonstances d'une gravité exceptionnelle, à l'image de la débâcle de la BCV il y a 20 ans, ce qui n'est manifestement pas le cas ici » souligne Jessica Jaccoud, présidente du PSV. Dans son papier de position, le parti répond aux six articles du mandat qui incomberait à la CEP. Il démontre ainsi que les actions du Conseil d'Etat vaudois, les audits indépendants et publics, les rapports de commission, le plan de retour à l'équilibre financier et les décrets relatifs aux garanties et modification de la convention y répondent déjà en totale transparence, de manière distincte et déterminée.

Assurer l'avenir d'HRC

Les audits demandés par les deux Cantons ont permis d'identifier des lacunes manifestes sur la gestion courante et financière ainsi que sur la gouvernance d'HRC. Des réponses ont d'ores et déjà été apportées. Le PSV estime que les ressources internes de l'HRC doivent être maintenant concentrées à la réalisation du plan de retour à l'équilibre financier et non pas à la réalisation d'un rapport tourné sur le passé. Le PSV insiste sur l'action rapide et efficace des deux Conseils d'Etat dans ce dossier qui ont permis un renouvellement quasi-total de la direction et du Conseil d'établissement de l'HRC. Partant, une CEP, en pleine pandémie du COVID-19, ne ferait qu'affaiblir l'hôpital public régional qui devrait alors se concentrer sur le passé en lieu et place de son avenir.

Pour un service public et des soins de qualité

Le PSV souhaite rappeler l'importance de la confiance des habitant.e.s de la Riviera et du Chablais dans leur hôpital. La mission principale d'HRC, qui est pleinement réalisée, est de fournir des soins de qualité à toutes et tous. Le personnel hospitalier a également manifesté sa satisfaction à travailler dans un établissement moderne et répondant aux standards de pointe. En ce sens, le PSV se battra pour que la motivation du personnel de l'HRC soit préservée, pour que la qualité et l'accès aux soins soient maintenus et pour que la nouvelle direction puisse orienter son action sur l'avenir de l'établissement.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, le PSV se positionnera contre l'instauration d'une CEP sur l'HRC. Afin d'appuyer son argumentaire et soutenir les débats parlementaires à venir, le PSV publie à l'intention de la presse et du public un papier de position argumenté valant position officielle du parti sur la requête de CEP. Ce document est annexé au présent communiqué de presse.

Jessica Jaccoud, 079 792 53 59, présidente du PSV

Annexe : Position du Parti socialiste vaudois sur la requête de commission d'enquête parlementaire Hôpital Riviera-Chablais